

Comptabilité générale

Les factures avec réduction

Ce cours vous est proposé par Céline AVERSENG, Maître de conférences, IAE de Montpellier et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Étude de cas

M. PAPYRUS est propriétaire d'un commerce de Librairie-papeterie au Polygone à MONTPELLIER.

Son fonds de commerce est estimé à 200 000,00 €, le mobilier : 16 000,00 €.

L'agencement se monte à 30 800,00 €.

Il possède en outre : 3 912,00 € en caisse, et 6 400,00 € à la Banque Populaire du Midi.

Ses clients lui doivent 8 728,00 €.

Il doit :

- 4 000,00 € aux éditions DALLOZ,
- 4 914,00 € aux éditions NATHAN,
- 7 042,00 € aux éditions HACHETTE,
- 2 426,00 € aux éditions DUNOD,
- 7 458,00 € aux éditions FOUCHER

Au cours du mois de janvier, M. POPYRUS réalise les opérations suivantes :

Opération n° 1 : Il achète 4 000,00 € de mobilier, règlement par chèque bancaire n° 1 (ordre : Le MOBILIER MODERNE PARIS), facture n° 520 établie le 02/01/N,

Opération n° 2 : Le 03/02/N, il règle par chèque bancaire n° 2 le fournisseur DUNOD pour l'intégralité de sa dette,

Opération n° 3 : Le 04/01/N, il achète à crédit 7 000,00 € de marchandises aux PAPETERIES REUNIES. Facture n° 26. Escompte de 2% si règlement sous 15 jours,

Opération n° 4 : Montant des ventes : (01/01/N au 15/01/N) :

- ▶ 20 000,00 € par caisse,
- ▶ 40 000,00 € par chèques bancaires, dont 10 000,00 € ont bénéficié d'une remise de 5%.

Opération n° 5 : Le 16/01/N, Facture Electricité de France : 700,00 €, règlement par chèque bancaire n° 3.,

Opération n° 6 : Le 17/01/N, il achète des timbres-poste : 100,00 €, règlement par caisse,

Opération n° 7 : Le 18/01/N, règlement par chèque bancaire n° 4 de la facture PAPETERIES REUNIES n° 26 pour solde. Il peut bénéficier de l'escompte,

Opération n° 8 : Période du 16/01/N au 31/01/N :

- ▶ Ventes au comptant :
 - Par chèques bancaires : 60 000,00 €,
 - Par caisse : 30 000,00 €,
- ▶ Ventes à crédit : 15 000,00 €, dont 2 000,00 € à un très bon client, Mr Paul. Pour ce dernier, les conditions de la vente sont de 2% de remise et 2% d'escompte si règlement sous quinzaine.

Consignes

Analyser ces opérations et les enregistrer au journal dans le tableau présenté en modèle.

Écritures Entreprise au.....

Éléments de correction

Écritures de l'entreprise Papyrus

Opération N° 1 : Achat mobilier – Chèque bancaire n°1 – 02/01/N

	218400	Mobilier	ACHAT MOBILIER	4 000,00	
	512BP	Banque populaire	ACHAT MOBILIER		4 000,00

Opération N° 2 : Règlement fournisseur Dunod – Chèque bancaire n°2 – 03/01/N

01/06/2007	401400	Fournisseur DUNOD	REGLEMENT Frs DUNOD	2 426,00	
	512BP	Banque populaire	REGLEMENT Frs DUNOD		2 426,00

Opération N° 3 : Achat de marchandise à crédit, Facture n° 26 – 04/01/N

	607100	Marchandise (ou groupe)	ACHAT MARCHANDISES PA...	7 000,00	
01/06/2007	401100	Fournisseurs divers	ACHAT MARCHANDISES PA...		7 000,00

Opération N° 4 : Ventes – 15/01/N

	512BP	Banque Populaire	VENTES 01/01 AU 15/01	39 500,00	
	530000	Caisse	VENTES 01/01 AU 15/01	20 000,00	
	707100	Marchandise (ou groupe) a	VENTES 01/01 AU 15/01		59 500,00

Opération N° 5 : Facture Energie – Chèque bancaire n°3 – 16/01/N

	606100	Fournitures non stock (eau, élec., etc.)	ELECTRICITE	700,00	
	512BP	Banque Populaire	ELECTRICITE		700,00

Opération N° 6 : La Poste – Caisse – 17/01/N

	626000	Frais postaux et télécomm.	TIMBRES	100,00	
	530000P	Caisse	TIMBRES		100,00

Opération N° 7 : Règlement facture du 04/01/N - Chèque bancaire n°4 – 18/01/N

01/06/2007	401000	Fournisseurs divers	REGLEMENT PAPETERIES	7 000,00	
	765000	Escomptes obtenus	REGLEMENT PAPETERIES		140,00
	512000	Banque	REGLEMENT PAPETERIES		6 860,00

Opération N° 8 : Ventes – 31/01/N

	512BP	Banque Populaire	VENTES 16/01 AU 31/01	60 000,00	
	530000	Caisse	VENTES 16/01 AU 31/01	30 000,00	
01/06/2007	411000	Clients divers	VENTES 16/01 AU 31/01	14 960,00	
	707100	Marchandise (ou groupe) a	VENTES 16/01 AU 31/01		104 960,00

Références

Comment citer ce cours ?

Comptabilité générale, Céline Averseng, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.